Problèmes

N° 167 A.) M. W.-J.-A. MATLA, à Haarlem
dédié à M. BOLZÉ (D. L.)

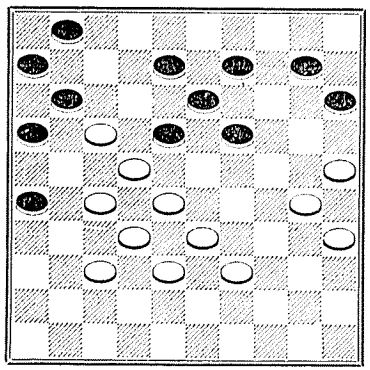

N° 168 A) M. J. PUTHOD, Genève
dédié à M. GRAISIER (D. E. V.).

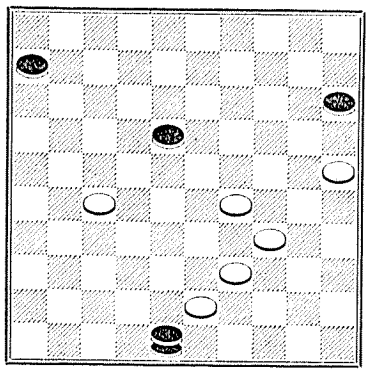

N° 169 A). M. DUMAINE (D. Ph.)

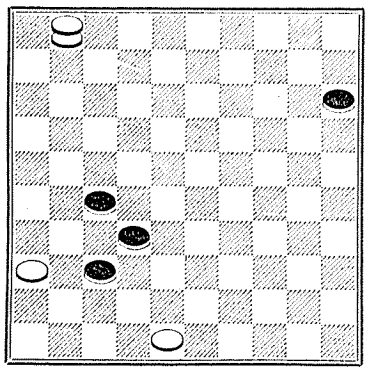

En jouant.

N° 170 A). M. A. MOLIMARD (D. L.)
15 mars 1911. — En jouant

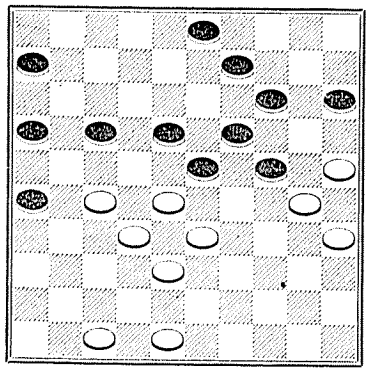

Les blancs jouent et gagnent un pion

N° 171 A) M. M. CHARLY, à St-Etienne

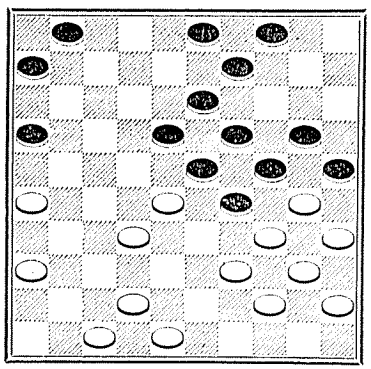

N° 172 A). M. BLACHE (D. Ph.)

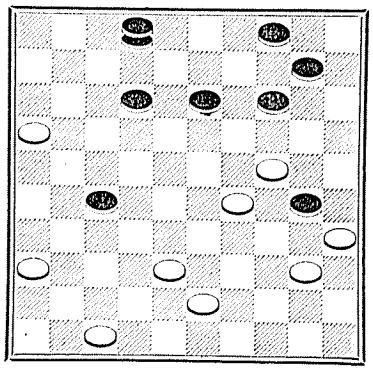

En jouant

Le Gérant : P. COLOMBIER.

IMPRIMERIE P. COLOMBIER, 30, RUE DES MAISONS-NEUVES, VILLEURBANNE.

2me Année. — N° 10. Le Numéro : Un franc. 1er Juillet 1911.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF, MOLIMARD, de Lyon ; M. René ORTIGÉ, de Tonnay-Charente.

Abonnements : FRANCE, un an. 6 fr. ; ETRANGER (U. P.), un an, 8 fr.

SOMMAIRE — *Fédération :* Règlement administratif (suite). — *Nouvelles :* Fédération. — *Don.* — *Etude.* — *Technologie :* Appellations des problèmes (suite). — *Parties entières :* 17e et 18e. — *Les Damiers :* Grenoble, Lyon, Saint-Florent, Marseille, Romans. — *Nécrologie.* — *Informations.* — *Solutions :* Mois de Juin — *Bibliographie.* — *Six problèmes.*

Lyon, 1er juillet 1911.

Fédération des Damistes Français

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

ATTRIBUTIONS. — (Suite).

Secrétaire administratif : § 4 (suite)... les changements et modifications, les radiations et admissions ; il en donne communication au secrétaire général et reçu aux sociétés.

Il tient également un registre de correspondance; se tient en relation directe avec les diverses sociétés fédérées et garde aux archives toutes les pièces concernant ses fonctions.

Il conserve aussi en dossiers spéciaux les pièces à lui adressées par les conseillers administratifs et autres correspondants.

Avis. — Un nombre immense de damistes ignore qu'il existe un journal spécial *Le Damier Universel*, organe du Jeu de Dames. Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien nous faire connaître ceux qu'il pourrait intéresser (noms et adresses) afin qu'un numéro spécimen leur soit envoyé gratuitement.
Il existe aussi à Paris, la Revue *Le Damier*.

§ 5.— *Secrétaire particulier :* Le secrétaire particulier choisi par le président, se tient au siège de ce dernier pour le seconder dans ses travaux ; il n'a pas voix consultative ni délibérative.

Cette fonction cesse de droit quand la présidence change de centre de résidence ; le nouveau président désigne son secrétaire au siège de la présidence.

§ 6.— *Trésorier général :* Le Trésorier général opère les recouvrements ; il adresse les avis de paiement en cas de retard, et en avise le président si le retard se prolonge.

Il tient un registre de caisse où sont ouverts les comptes-courants des sociétés, lesquels seront arrêtés au 31 décembre de chaque année, époque où toutes les cotisations devront être versées par les centres fédérés, il donne reçu des versements.

En général les cotisations du deuxième semestre ne sont payées qu'en janvier, ce qui a pour conséquence un retard dans l'arrêté du compte budgétaire et de sa communication aux intéressés.

Il arrête le budjet fédéral au 31 décembre (ou 31 janvier),en envoit une copie au président,lequel de concert avec lui,arrêtera,approuvera et signera les opérations ; il enverra ensuite en temps opportun, le compte-rendu budgétaire à toutes les sociétés de la Fédération, groupes et isolés fédérés, lesquels auront le droit de présenter leurs critiques, qui seront consignées sur procès-verbal dressé à cet effet.

Il divisera le budget en deux parties :

1° Fonds actifs,

2° Fonds de réserve.

Le trésorier général ne paiera que sur autorisation du président et ce, sans délégation de pouvoir.

Il tient aussi un registre de correspondance et conserve également aux archives toutes les pièces de son service.

Il ne relève que du président.

Les fonds disponibles en caisse ne doivent pas dépasser les besoins d'un trimestre et le reliquat des recettes doit être déposé à la caisse d'épargne pour produire intérêts. Le Trésorier verse et retire les fonds au fur et à mesure des besoins, conformément aux règlements de la caisse d'épargne.

§ 7. — *Conseillers techniques :* Ces conseillers ont pour fonctions, l'étude des parties engagées entre les sociétés françaises et étrangères ou encore entre diverses individualités. Ces études seront adressées au secrétaire général qui les classera en un dossier spécial qu'il enverra au président pour être publiées suivant les moyens de publi-

Ils vérifient et tranchent s'il y a lieu les différents cas techniques des sociétés ; ils rendent compte au président.

Ils recevront du président les parties jouées en matches,en parties individuelles, en concours, etc., par des damistes renommés ou encore par des sociétés entre elles,pour être analysées par eux, lorsque ces analyses ne pourront être faites dans les centres de leur exécution ; ces documents seront ensuite retournés au président pour y donner la solution qui conviendra.

Ils relèvent du président et du secrétaire général ; ils tiennent copie de leur correspondance et forment dossiers — par copies — des pièces qu'ils envoient ; ils peuvent être chargés de missions spéciales.

§ 8. — *Conseillers administratifs :* sont chargés spécialement de l'étude des changements apportés aux statuts des sociétés fédérées, changements ou modifications qu'ils reçoivent du secrétaire administratif duquel ils relèvent ; ils en font retour avec leurs décisions, lesquelles sont soumises au président qui, après sanction, les fait parvenir aux intéressés.

Ils tiennent copie de leur correspondance et forment dossiers comme les conseillers techniques.

Ils peuvent aussi être munis de missions spéciales relatives à leurs fonctions.

MISSIONS SPÉCIALES

Art. 4. — Des commissaires spéciaux peuvent être désignés par le président avec des pouvoirs relatifs à l'inspection des caisses, des contrôles, etc.; vérification de la caisse fédérale et des caisses divisionnaires (sociétés); inspection des contrôles des sociétés fédérés, etc.

Ils ne relèvent que du président, auquel ils adressent leurs rapports directement. Un procès-verbal de ces opérations est dressé par le Président lui-même et porté à la connaissance de la Fédération par l'organe fédéral.

Les vice-présidents et les conseillers concourrent seuls à ce service.

ÉLECTIONS

Art. 5. — Les élections ou réélections des membres du Conseil fédéral ont lieu sur la présentation de la liste des candidats,conformément à l'article six des statuts (N° 8, page 90, 1er mai 1911).

Les personnes portées sur ces listes doivent faire partie des Sociétés fédérées et mention doit être également faite des fonctions à pourvoir, ainsi que des centres à elles appartenant.

Les votes ont lieu par écrit. Toutes les Sociétés, groupes ou damis tes isolés fédérés sont appelés à voter.

Des membres consultants sont nommés par le Conseil; ils n'ont que voix consultative au Conseil; le nombre est illimité.

Autant que possible chaque société doit être représentée au Conseil; mais si le nombre des sociétés était supérieur au nombre des membres du Conseil, celles non pourvues auraient de droit un membre consultant, représentant et correspondant de cette unité.

Modèle de liste pour vote principal.

Centres	Pt	VP	T	SG	SA	CT	CA	MC	Candidats
Grenoble					1				Dans cette colonne
Lille		1				1			les noms des candidats
L'Isle-s.-Sorgue							1		sont placés en regard
Lyon	1		1			1			des centres à pourvoir
Marseille		1				1			
Nice							1		Si le nombre des so-
Romans		1		1					ciétés augmente, les
Valence							1		sièges sont modifiés
Vienne								1	en raison de la con-
Isolés									séquence des sociétés
Caen								1	nouvelles et de leur po-
Nîmes								1	sition géographique.
Toulouse								1	
Villebois								1	
	1	3	1	1	1	3	3		

Abréviations : *Pt*, président; *V.P.*, vice-président; *T*, trésorier; *S.G.*, secrétaire général; *S.A.*, secrétaire administratif; *C.T.*, conseiller technique; *C.A.*, conseiller administratif; *M.C.*, membre consultant.

AUTONOMIE DES SOCIÉTÉS

Art. 6. — Bien que les Sociétés soient fédérées, elles conservent leur autonomie et se régissent d'après leurs statuts; elles peuvent être créées d'après l'article 2 ou l'article 5 de la loi sur les associations : 1er Juillet 1901.

(A suivre)

Rectification : Au N° 9 page 108, dernière ligne, lire : lui adresser

Nouvelles

FÉDÉRATION.

Nous reproduisons un article de notre confrère du « Journal de Rouen » du 27 mai dernier, relatif à la fédération :

« *Hollande.* — La Fédération Néerlandaise a choisi pour président M. Vervloët, de Rotterdam, dont le dévouement à la cause du jeu de dames a eu l'occasion de se manifester à plusieurs reprises depuis de nombreuses années. Nul doute que, sous son impulsion, la Fédération Néerlandaise n'atteigne une prospérité que malheureusement nous serons longtemps encore, en France, à lui envier. »

Nous ne voulons ni critiquer, ni faire de la polémique, cher confrère, nous l'avons dit et bien dit. Cependant, nous ne pouvons rester muet à une critique injustifiée et voyez-vous confrère : *critiquer n'est pas résoudre!* Puis nous ne pouvons, nous Président de la Fédération française, passer sous silence votre fin d'article, qui a besoin d'être mise au point juste.

Envier n'était pas le mot à employer. Certainement, ce n'est pas l'expression de votre pensée, nous le croyons.

Nous n'avons rien à envier à nos voisins Hollandais, qui eux ont été plus sages que nous en réunissant en un seul leurs deux groupes divisés depuis longtemps : voilà tout! Sûrement, nous devrions être tous fédérés avant eux! Ne l'avons-nous pas dit maintes et maintes fois? Mais à qui la faute?

Non, cher confrère, nous n'avons rien à envier, mais à imiter simplement. Et encore, *imiter* est mal dire au sens propre de la chose; car chez nous il n'y avait et il n'y a pas de *scission,* mais seulement trois ou quatre sociétés qui ayant adhéré au principe en 1908, n'ont qu'à changer leur adhésion provisoire en adhésion définitive sans plus. (Elles ont été consultées — elles ont signé.)

Donc, nous disons bien : rien à envier à la Hollande; rien autre qu'à imiter sa sagesse. En somme, tout dépend de Paris, Rouen et Amiens, Sociétés adhérentes en 1908 et non encore fédérées définitivement. Pourquoi? Dites-nous le, cher confrère, vous qui semblez être au courant du secret des dieux!

Le Président de la F.D.D.F. a fait et fera tout son devoir, que tous soient animés de ce même sentiment et que le mot *« Union »* si souvent mis en avant par ces derniers ne soit pas un vain mot!

Voilà la solution franche et juste!

Encore une fois, il n'y a rien à envier; il n'y a qu'à agir sagement, promptement et le plus naturellement du monde : *ou dire pourquoi?*

Oui cher confrère, il faut que tous les organes sérieux à chronique du Jeu de Dames comme : *Le Journal de Rouen* (Rouen), *Nimes-Journal* (Nîmes), *Le Soleil du Midi* (Marseille), *Le Bonhomme Jacquemart* (Romans), *l'Indépendant du Cher* (Saint-Florent), *Le Radical* (Marseille), etc., etc., ainsi que les deux revues spéciales *Le Damier Universel* (Lyon) et *Le Damier* (Paris), proclament la vérité bien haut en disant à tous : « *la Fédération des Damistes Français existe et fonctionne légalement, et bientôt toutes les sociétés françaises seront réunies sous son drapeau, l'union et la bonne harmonie le veulent ainsi. Aucune scission n'existe, il n'y a qu'une hésitation futile à faire cesser.* »

F. J. BOLZÉ, Pt de la F.D.D.F.

DON. — *Monsieur J. Puthod* du Damier Genèvois, a versé à la Caisse fédérale la somme de *cinq francs* (au Concours de Grenoble).

Le Président de la Fédération française le remercie de ce mouvement de sympathique camaraderie et de pensée de solidarité.

Etude

Etude sur la position dite du *Marchand de bois*
Problème à double solution

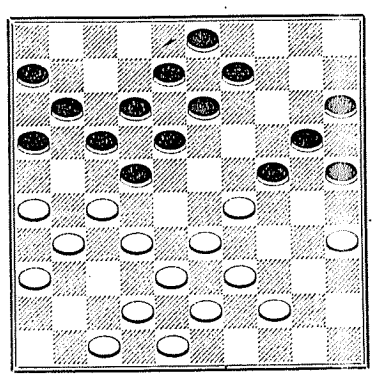

1° Aux blancs à jouer

35.30 33.29 39:19 32.28 38:29
25:23 ad:lib 13:24 22:33 24:33
27.21 31:2 (a)
16:27

Après 31:2 des blancs, les noirs pour prendre la dame sont forcés de perdre un pion en jouant :

9.13, 20.24 et 15:24.

(a) Si 31:4 même résultat pour les noirs par 12.18, 11.16 et 6:17.

2° Aux noirs à jouer

N : 22.28 13.19 17.21 12:32 18.23 24.30 20:40
B : 32:23 23:14 26:17 38:27 29:18 35:24

Les noirs gagnent le pion et passent à dame.

A. YVES LE GOFF.

Technologie

Appellations des Problèmes[1] *(suite)*

p. Coup du Chapelet

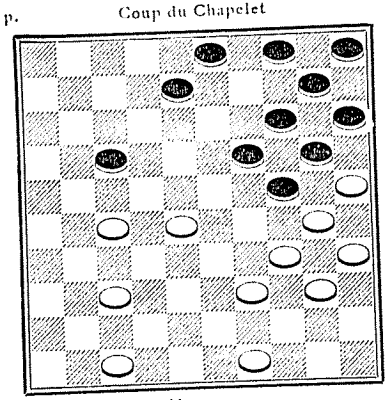

Manoury

q. Coup Renversé

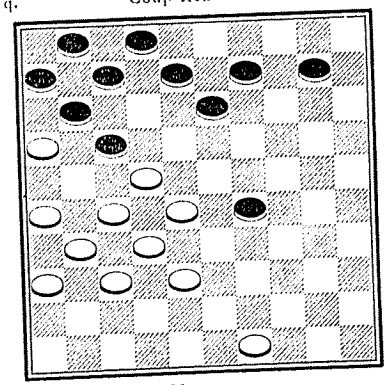

Manoury

r. Les Contraires

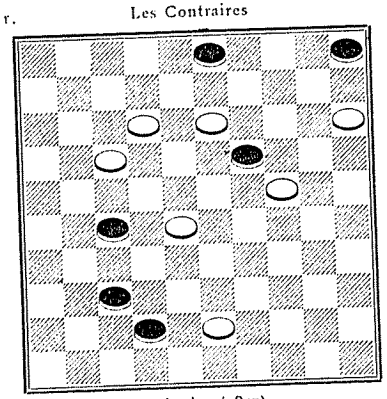

Grégoire (1847)

s. Coup du Moulinet

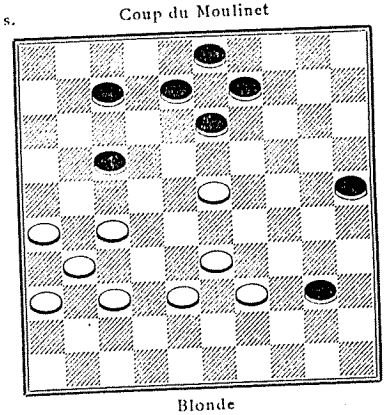

Blonde

L : *Coup Turc*. Ce coup figure au N° 27 de l' " *Essai* " de Manoury; certainement c'est encore un coup relevé par lui, car nous voyons dans certains ouvrages un *M. Turc* cafetier, boulevard Beaumarchais (Café Turc). Donc si ce n'est pas M. Turc lui-même qui a fait le coup, à coup sûr c'est dans son établissement : d'où son nom.

Cette disposition des pièces du damier, très originale en elle-même, a été exploitée (passez-moi le mot) par beaucoup de damistes, petits et grands, tant l'originalité a d'attraits.

Le coup Turc est très rare en jouant et pour accuser un tel coup, nous n'hésitons pas à dire : *il faut des témoignages dignes de foi!*

Il sert aussi à affirmer une des règles du Jeu de Dames (Voir le règlement " L. D. L ", envoi cinquante centimes franco),

Appell[on] : C. ord. finale coup de dame par coup droit sur pions liés.

---

(1) Nous réservant le droit de mettre ultérieurement ces articles en brochure nous déclarons leur reproduction absolument interdite.

Ici sont clos les problèmes aux noms d'auteurs ; ils pourraient être plus nombreux et nous ne nous trompons pas en disant que l'époque se prêtait mieux aux dénominations de l'image fantaisiste et du symbolisme, qu'au terre à terre du simple, mais à l'expression vraie de nos jours. *(A suivre)*

F.-J. BOLZÉ.

Parties Entières. — *Dix-Septième*

Jouée à Marseille au Damier Phocéen, 34, cours Belsunce, entre M. Revertégat (blancs) et M. Giroux (noirs).

	Blancs	Noirs
1	32.28	19.23
2	28:19	14:23

Début de partie qui sort de l'ordinaire. Les noirs ont fait ce pionnage du centre dans l'espoir de se faire un jeu solide.

3	37.32	10.14
4	34.30	14.19
5	30.25	Les Maîtres

disent que c'est une case à prendre.

Dans tous les cas c'est excellent, cela permet de développer son aile droite.

	»	9.14

Les noirs ont préféré serrer plutôt que de laisser faire le pionnage qui affaiblissait leur grande ligne.

6	41.37	17.21
7	40.34	21.26

A leur tour les noirs prennent la bonne case, car si les blancs avaient pris la case 26, les noirs sans aucun doute auraient accepté le pionnage.

8	47.41	4. 9
9	44.40	11.17
10	34.30	17.21
11	50.44	Les blancs

jusqu'à présent semblent ne jouer que des coups d'attente, ou mieux, la position.

	Blancs	Noirs

Il est à remarquer également que chacun des adversaires a pris une position *des trèfles* sur leur droite.

	»	6.11
12	33.29	23:34
13	40:29	Les blancs à

leur tour attaquent le centre dans le but de gêner les noirs.

	»	18.23
14	29:18	12:23

Les noirs ont répondu du tac au tac, détruisant un pion gênant.

15	44.40	Les blancs au-

raient dû continuer le pionnage successif de 32.28, suivi de 37:28 et 41:32. Cette attaque semblait très forte.

	»	7.12
16	39.34	12.18
17	34.29	23:34
18	40:29	Démolition

nouvelle du centre. La partie semble se jouer sur l'attaque et la défense de la position centrale. Les blancs viennent de faire un pionnage audacieux et gênant.

	Blancs	Noirs
	»	20 24
19	29:20	15:24

Le pionnage de ce pion gênant s'imposait.

20	49.44	21.27
21	31:22	18:27
22	32:21	26:17

Et les noirs rentrent chez eux.

C'est à croire que les blancs et les noirs ont peur du contact. Pourquoi l'éviter? C'est dans l'enchaînement que l'on voit de belles choses et où le damiste généralement fort se joue des difficultés.

Tous les coups précédents ont sans doute dans l'esprit des deux adversaires, l'idée d'une usure prématurée des forces de chacun d'eux, pour arriver aux coups décisifs : les ruses finales.

23	44.40	Les blancs

prennent la position du double trèfle, dans le but de forcer peut-être le passage à dame par la grande ligne.

	»	8.12
24	25.20	14:34
25	40:20	Dans cette

position, ce pionnage se devinait, se pressentait.

	»	12.18
26	20.15	2. 8
27	45.40	17.22
28	37.32	19.23

Et les noirs se font un centre solide.

29	40.34	22.27
30	32:21	16:27

Très bon pionnage.

	Blancs	Noirs
31	41.37	18.22
32	37.32	11.16
33	32:21	16:27
34	46.41	Les blancs

pour le moment jouent la défensive.

	»	1. 7
35	43.39	Si 42.37 tentant

la réponse 7.11 des noirs, les blancs continuaient par 34.29 suivi de 43.39, et 37:6, joli coup de gain. Mais 7.11 était une faute et le coup n'était pas forcé.

Positions après le 35e coup des blancs

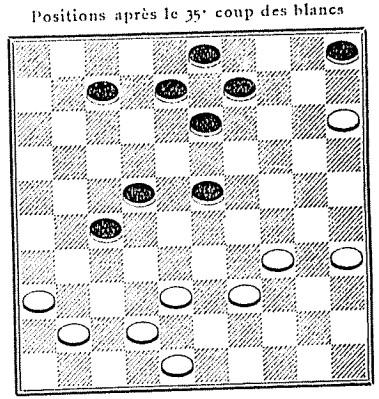

	»	7.11

C'était beaucoup plus fort à notre avis de jouer 7.12 suivi de 12.18; ce pion donnait une plus grande force au centre, tout en défendant la grande ligne contre un passage probable à dame par ce côté.

36	41.37	13.18
37	35.30	8.12

Nous aurions préféré 8.13.

38	30.25	12.17
39	37.31	23.28
40	34.26	28.32
41	39.33	32:43

	Blancs	Noirs
42	48:39	27.32
43	33.29	Les blancs prennent la bonne tactique, ils jouent les coups forts.
	»	9.13

Bon coup pour les noirs.

44	34.30	14.16
45	30.24	13.19
46	24:13	18: 9

Pionnage de prudence et presque forcé pour les noirs.

47	29.24	N'était-ce pas mieux de jouer 29.23?
	»	9.13

Bon, très bon! mais pion qui n'aurait pu se jouer si les blancs avaient joué 29.23.

48	24.20	Sans doute pour forcer le passage à dame.
	»	3. 9

Coup juste.

49	20.14	9:20
50	25:14	16.21

Bien meilleur que 22.28.

51	42.37	32:41
52	36:47	21.27

	Blancs	Noirs
	Supérieur à 22.28 qui ne pouvait se jouer sans perdre.	
53	39.33	27.32
54	47.41	22.27
55	33.28	Presque forcé pour pouvoir passer à dame et pour ne pas perdre.
	»	32:23
56	15.10	23.28
57	26.21	Coup juste pour pouvoir damer.
	»	17:26

Coup juste.

58	10. 4	28.32

Le seul coup bon.

59	4:36	32.38
60	14. 9	38.43 !
61	9. 3	43.49
62	41.37	5.10
63	36.31	49.35

Remise.

On pouvait encore faire la partie nulle par 49.32 en faisant dame pour dame.

X. Y.

Dix-Huitième partie

Jouée entre M. Yves Le Goff (noirs) et M. Voyant père ,blancs) (3e partie entre eux.).

	Blancs	Noirs
1	33.28	17.21
2	39.33	11.17
3	44.39	7.11
4	31.27	19.23
5	28:19	14:23

Les noirs affectionnent ce début de partie. Ils cherchent à se faire paralyser leur aile droite, tout en portant leur attaque au centre.

6	49.44	1. 7
7	36.31	10.14

Les noirs auraient mieux joué par 21.26 pour paralyser les blancs

	Blancs	Noirs
	sur la grande ligne.	
8	31.26	14.19
9	37.31	5.10
10	33.28	10.14
11	41.37	4.10
12	46.41	20.24
13	34.30	15.20
14	30.25 !	10.15
15	39.34	24.29
16	34.30 !	20.24
17	43.39	18.22
18	27:18	13:33
19	39:28	12.18
20	41.36	

Positions au 19e coup complet

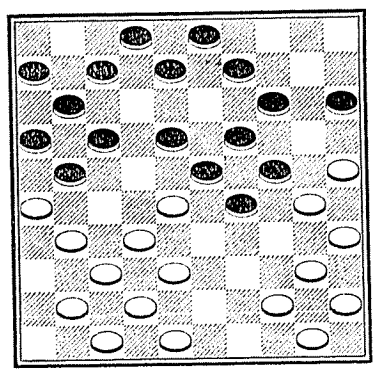

Au lieu de 41.36, il était préférable de jouer 44.39, car si les noirs jouaient 18.22, les blancs répondaient par 39.33; et si les noirs faisaient 7.12 ou 8.12 pour gagner un pion par 21.27. les blancs passaient à dame par : 25.20, 35.30, 33.4 et 50:19

	»	8 13
21	31.27	Mieux était 44.39
	»	15.20 ?

Le gain du pion par 18.22

	Blancs	Noirs
22	37.31 ?	47.41 valait bien mieux, car après le deux pour un des noirs par 18,22 et 13:33, les blancs peuvent jouer 48.43 et à leur tour faire le deux pour un par 32.27 et 37:39.
	»	18.22 !
23	27.18	13:33
24	44.39?	Le coup juste pour les blancs était 31.27; les noirs ne pouvaient pas jouer 7.12, car les blancs passaient à dame par 40.34 en regagnant leur pion ; les noirs faisaient dame aussi, mais prise sur 50.44 ou 48.43, et les blancs étaient en meilleur position.

Les noirs ne pouvaient pas non plus jouer 9.13, les blancs passaient à dame par le même coup 40.34.

Donc, les blancs en jouant 31.27 au lieu de 44.39? suivi de 48.43 et de 43.39, regagnaient leur pion perdu.

	»	33:44
25	50:39	7.12 ?
26	39.44?	Les blancs laissent passer le gain par un coup de talon assez simple, au lieu de

Positions après le 25e coup complet

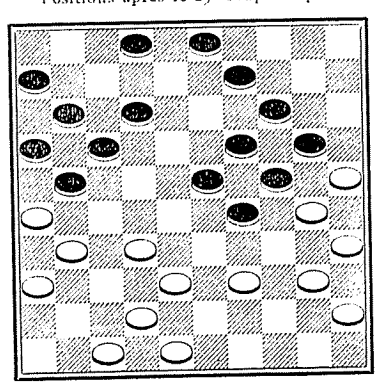

	Blancs	Noirs

jouer 39.34 ? Ils devaient jouer 40.34, 35:44, 44.40 et 38:7.

	»	21.27
27	32:21	Le coup 31.22 valait mieux ; car après le pionnage, le pion 38 poussé à la case 32 devenait gênant pour les noirs.
	»	16:27
28	31:22	17:28
29	42.37	12.17
30	38.32	9.13
31	36.31	13.18
32	47.41	2. 7
33	41.36	11.16
34	32.27	17.22
35	37.32	28:37
36	31:42	22:31
37	36:27 !	7.12

	Blancs	Noirs
38	42.37 !	6.11 !
39	37.32	11.17
40	48.42	17.22 ?

Le coup juste était de 3.9.

41 32.28 ? Les blancs viennent de laisser échapper la possibilité de la remise, peut être du gain par 26.21 au lieu de 32.28 ?:

Bl. :	26.21 !	21.17	32.28	34:12
N :	22:31	12:21	23:32	
		»		23:21
42		26: 8		3:12
43		34:23		18:29

Les blancs abandonnent.

X. Y.

Les Damiers

Grenoble. — Le concours international organisé par le Damier Grenoblois, les 4 et 5 juin, a obtenu un réel succès malgré les nombreuses fêtes qui battent leur plein à cette époque de congé.

Tout d'abord nos remerciements vont à nos amis Suisses, venus en nombre respectable, ayant à leur tête M. Berthoud, président du Damier des Eaux-Vives, et M. J. Puthod, du Damier Genevois ; puis ensuite aux amis de Marseille, Lyon, Romans, Grenoble, qui ont fourni un contingent suffisant pour faire de cette journée une belle page à ajouter à l'histoire du Damier Grenoblois,

Nous envoyons un salut amical à Nîmes, L'Isle-sur-Sorgue. Nice, Vienne, etc., qui se sont excusés ; nous regrettons de n'avoir pu resserrer nos liens d'amitié par une sympathique poignée de main ; car nul n'ignore que ces concours favorisent l'éclosion d'un amical contact entre les damistes de tous les centres, qui, sans cela, ne se connaîtraient jamais peut-être.

Il est superflu de dire que la concorde, la franche gaîté et la courtoisie faisaient partie de la fête. Excellente journée d'agréable souvenir que le D. G. gardera de cette réunion d'amis.

Deux discours ont été prononcés, l'un par M. Dubois, notre sympathique sociétaire organisateur, qui, dans une improvisation heureuse, a su faire luire le Jeu de dames en le plaçant au-dessus des sentiments de lucre, en nous évoquant, mirage heureux, son élévation et rayonnement dans le monde entier. Le second par M. Bolzé, le dévoué président de notre Fédération Française, rappelant tous les efforts tentés pour arriver au but que nous connaissons tous ; nous sommes priés par lui de ne donner que l'ordre du jour qu'il a déposé, lequel a été acclamé et voté à l'unanimité et dont voici la teneur :

« Nous, Damistes Français : Sociétés, groupes et isolés fédérés, réunis le 4 juin 1911, à Grenoble, au siège du Damier Grenoblois, confiants en notre Président de la Fédération, affirmons à nouveau notre constitution fédérale, et, considérant indispensable pour la bonne renommée française la réunion de tous les damistes français sous la même bannière fédérale, invitons amicalement nos camarades non fédérés, à adhérer à cette fédération, symbole d'union, de concorde et d'amicale affection, dignes gages de l'avenir du Jeu de Dames ainsi que de son universalité mondiale !

« Nous souhaitons également de voire bientôt luire la Fédération internationale, action qui synthétiserait les faits accomplis dans le monde des Damistes, pour la pureté du Jeu de Dames et *l'Union de tous !*

« Honneur aux Damiers étrangers et à ceux de France !

Résultats : Championnat, 1er M. Molimard (Lyon) ; 2e Roger (Grenoble) ; 3e J. Puthod (Genève).

1re Division : MM. 1, Savoye (Romans) ; 2, Juvenon (Romans) ; 3, Duboin (Grenoble) ; 4, Vitipon (Lyon) ; 5, Cottier (Genève) ; 6, Jacquet (Lyon) ; 7, Simillion (Grenoble) ; 8, Faure (Grenoble) ; 9, Vignon (Lyon) ; 10, H. Auréas (Marseille), etc.

2e Division : MM. 1, Ronin (Romans) ; 2, Sestier (Romans) ; 3, Goddet (Lyon) ; 4, Boudon (Lyon) ; 5, Pouzet (Eaux-Vives) ; 6, Riondet (Grenoble) ; 7, Baret (Grenoble) ; 8, Rone César (Eaux-Vives) ; 9, Jacquet (Romans) ; 10, Tournachon (Grenoble), etc.

M. Alfred Molimard, le grand damiste lyonnais, a été particulièrement admiré dans son jeu et ce qui ne gâte rien, au contraire, par son aménité et sa bonne grâce à se prêter à de nombreuses rencontres amicales où sa science se révélait sans conteste. Il s'est fait de nombreux amis qui garderont de lui un excellent souvenir.

Henri LAURENT, Président du D. G.

Lyon.— Le D. Lyonnais prend ses vacances du 1er Juin au 30 Septembre. Les jours de séance restent facultatifs. *M. Voyant père,* dirigera le D.L. pendant l'absence du président.

Saint-Florent (Cher).— Damier Florentais (D.S.Fl.).Le match terminé à la Pentecôte a mis en valeur MM. Alf. Champeaux; Eug. Gaultier, Lamier, Cordeau, Alphonse Champeaux, Chatelin, et un jeune débutant, Edmond Champeaux, âgé de 12 ans.

Tous ces joueurs sont seulement en exercice depuis Février dernier. *M. A. Gaultier*, président, doit organiser à Bourges, Saint-Amand et Issoudun, des réunions dont il espère un excellent résultat.

Marseille.— Le D. Phocéen a commencé son handicap d'été le 17 Juin: une trentaine de sociétaires y prennent par; exemple à suivre.

Romans.— Au concours de Grenoble, le D.Romanais-Péageois a obtenu un joli succès. MM. Savoye et Juvenon, premiers en 1re division, et MM. Ronin et Sestier, premiers en 2me division. Nos compliments à ces amis romanais, damistes distingués appelés à de plus grands succès.

Nécrologie

Nous avons été douloureusement surpris d'apprendre la mort de *M. Alexis Dumaine*, membre du D.Phocéen. Nous prions nos amis de Marseille de recevoir en cette triste occasion, nos sentiments d'amitié, et de présenter de notre part à *Madame Vve A. Dumaine* nos condoléances les plus sincèrements sympathiques.

Informations

Nous lisons dans le « Soleil du Midi », Marseille 30 Mai : *Championnat de Paris*, « Conformément au règlement établi par le Damier Français, le champion pouvait être défié en 10 parties. M. Woldouby n'acceptant pas sa défaite a donc défié M. Fabre. *Résultat :* Malgré une défense acharnée, de M. Fabre, M. Woldouby a gagné le match d'une partie, enlevant ainsi le titre de champion de Paris à notre concitoyen ». Le D. U. a oublié de dire que M. Fabre avait gagné le titre de Champion de Paris par une partie gagnée et deux nulles en trois parties de déclassement contre M. Woldouby.

Solutions. — *Mois de Janvier 1911*

N°167 A) 25.20; 28.23; 27.21; 30.25; 37.31; 39.34; 25:51 g. C.ord. à six temps, finale coup de dame par prise renversée sur pion de bande,

N° 168 A). 29.23; 39.34; 25:45 g. par apposition double. C. ord. finale prise de dame par pion d'appui et coup de talon. On appelle coup de talon, une prise qui s'opère en arrière par un pion de bande ou par un pion doublé à l'intérieur du damier.

N° 169 A). 1.23 23.10 10.15 15.42 36:47 42.29 29.18 48.43 g.
15.20 20.25 25.30 37.41 30.35 27.31 31.37(a)
18:36 36.22 48:39 22.33 g.
(a) si 32.38 35.40 38.43 40.45

Il y a encore d'autres variantes gagnantes. Problème genre composé.

N° 170 A) 25.20; 27.21; 32:12; 12:14; 48:19. C. Q. F. D.

N° 171 A) 39.33; 44.39; 36.31; 26.21; 42.38; 47.41; 39.33; 34:14; 48:8; 14:3 g. C. ord. à lunette fermée, envoi à dame, prise de dame par trébuchet, finale coup de dame par pion de dégagement.

N° 172 A) 38.33; 16.11; 36.31; 35.30; 29:7 g. Lunette d'entrée. C. ord. finale passage à dame et prise de dame sur dégagement de ligne.

Ont trouvé : les six problèmes de Mai, MM. le P. Vx du Perron; E. Babo (Villebois); E. Lieubray (Boulogne-s.-Seine); A. Lucet (Bourg-les-Valence); M. Charly (St Etienne); J. Puthod (Genève, félicite M. Ortigé).

Les cinq : MM. J. Machon (Château-9 de G. moins N° 162); X. Y. (du Numéro 161 à 165.)

Les trois : M. J. Rimbaud (Nice, 164 à 166.)

Les deux : M. A. Gaultier (St Florent, 164 et 166.)

Bibliographie

On trouve au « Damier Universel »

L. Barteling, Traité en deux volumes (Ouvrage d'étude, recommandé)..... franco 5 fr. 50
Théorie du Damier, Trois Dames contre Une (F.-J. Bolzé, brochure)..... » 1 fr. 50
Règlement du Jeu de Dames, 1907, L. D. L..... » 0 fr. 50
Le Damier Universel, 1re année, les 12 numéros.... » 5 fr. »
(Journal du Jeu de Dames et de la Fédération).

Cartes postales du D.U. (avec un diagramme), franco le cent, 2 fr. 50
Diagrammes pour recueils ou problèmes :
Sur feuille simple à 6 diagr. : le mille diagr..... » 2 fr. 50
» » » le cent » ..... » 0 fr. 35
» double à 24 diagr.: le mille » ..... » 1 fr. 75
» » » le cent » ..... » 0 fr. 25